

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article3449>

Forte hausse des exportations françaises d'armement en 2006

- Défense - France -



Date de mise en ligne : jeudi 18 janvier 2007

Spyworld Actu

La ministre de la défense Michèle Alliot-Marie a annoncé ce jeudi aux industriels du secteur de l'armement que les prises de commandes en matière d'exportations militaires françaises l'an dernier ont bondi de 35% pour s'établir à 5,53 milliards d'euros.

La France a enregistré 5,53 milliards d'euros de commandes d'armements à l'exportation, soit une hausse de 35% sur 2005, a indiqué ce jeudi un porte-parole du ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie, citant la ministre. Cette dernière a annoncé ces chiffres lors de la présentation de ses vœux jeudi soir aux industriels du secteur. "Le redressement de nos exportations s'est confirmé cette année, n'en déplaise aux chantres du déclin", a-t-elle déclaré dans un discours publié jeudi sur le site du ministère.

Le détail des prises de commandes sera commenté par le délégué général pour l'armement (DGA) François Lureau, le 13 février, a-t-on appris à la DGA, la Délégation générale pour l'armement du ministère de la défense.

Les prises de commandes à l'exportation (contrats signés) étaient de 4,11 milliards d'euros en 2005, en légère hausse sur les 3,38 milliards enregistrés l'année précédente. En revanche les livraisons de 2005 publiées en octobre dernier étaient en chute de 50%, avec 3,81 milliards d'euros.

Michèle Alliot-Marie a ajouté qu'elle avait proposé au Premier ministre des mesures pour conforter les exportations, en s'inspirant du rapport remis à Dominique de Villepin en juillet dernier par le député UMP Yves Fromion. Ces mesures visent "la simplification progressive des contrôles, (...) l'approbation à haut niveau d'un plan stratégique de soutien des exportations et la création d'un outil de coordination des différents ministères, dont le secrétariat serait assuré par la Défense".

Le ministre propose également la "réaffirmation du rôle de la société Défense Conseil International". Cette société de droit privé spécialisée dans la formation et le conseil des clients de la France dans le domaine militaire, doit étendre ses activités en amont dans l'accompagnement du client et en aval en accompagnant le soutien et la maintenance.

Post-scriptum :

<http://www.latribune.fr/info/Forte-...>